

ANNEXE AUX STATUTS

Etat des actes accomplis pour le compte de la société en formation avant la signature des statuts :

Dépôt du capital social auprès d'une étude notariale.

Liste des souscripteurs :

Les actions représentatives des apports ont été libérées à hauteur d'un montant total de 2 000,00 euros ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale de Maître Quentin FOUREZ, située 1, place Maréchal Gallieni - 27500 Pont-Audemer.

FAIT A PESSAC

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

ET LE 15 SEPTEMBRE

M. Bachir AKILAL
L'ASSOCIE UNIQUE

